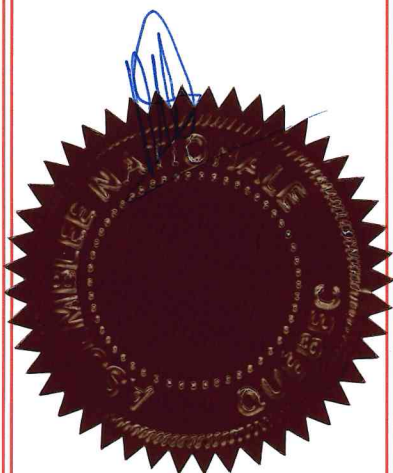


RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale dénonce toute proposition visant à ce que le gouvernement fédéral mette en place un ministère des Affaires municipales ou des Affaires urbaines, ce domaine étant une compétence exclusive du Québec.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 12 MAI 2015.

Québec, ce treizième jour de mai 2015




MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale